



La cure de la migraine

Par l'imam Ibn Al-Qayyim



Ibn Majah -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- a rapporté dans ses *Sounans* ces paroles dont la validité est incertaine : « **Lorsque le prophète avait la migraine il se couvrait la tête de henné et disait : il apaise la migraine si Allah le permet.** »

La migraine est une douleur siégeant d'un seul coté de la tête.

Si elle persiste, on l'appelle dans ce cas « *chaqiqa* » c'est-à-dire une douleur qui n'attaque qu'un seul coté.

Si elle englobe toute la tête comme un casque qui la couvre, elle s'appelle alors un mal de tête.

Cette douleur peut atteindre également soit le front soit l'occiput.

La migraine revêt plusieurs formes et remonte à des causes différentes.

Elle consiste en un échauffement de la tête du à la vapeur qui tend à en sortir.

Ne trouvant aucun accès lui permettant de s'extérioriser, elle cause la migraine de même que le contenu d'un récipient le fait s'il se réchauffe et désire en sortir.

Tout élément humide réchauffe requiert un espace plus vaste que son espace originale.

Si cette vapeur s'étend dans toute la tête et se trouve incapable de se diffuser et de se décomposer, elle circule dans la tête et prend la nomination de "vertige".

La migraine résulte de plusieurs causes¹ parmi lesquelles on cite :

- Ⓢ La suprématie de l'un des quatre caractères.
- Ⓢ L'existence de lésions dans l'estomac qui entraînent la migraine résultant de l'enflure car le nerf qui descend de la tête est liée à l'estomac.
- Ⓢ Un gaz gastro-intestinal épais de l'estomac qui remonte à la tête lui causant la migraine.
- Ⓢ L'enflure des veines de l'estomac qui engendre le mal de tête corrélé au mal de l'estomac en raison du lien entre le deux.

¹ La migraine est une douleur qui n'affecte qu'un coté de la tête. Ses causes sont très variées de sorte qu'il nous est impossible de les limiter dans ce domaine.

- ⊙ La réplétion qui fait que les aliments descendent alors qu'une part de ces aliments demeure crue, ce qui entraîne le mal de tête causant une lourdeur accablante.
- ⊙ La migraine se manifeste après le coït en raison de l'affaiblissement du corps à ce moment, ce qui permet à l'air chaud d'y accéder excessivement.
- ⊙ La migraine qui se déploie après le vomissement en raison de la prépondérance de la siccité ou bien la montée des vapeurs provenant de l'estomac.
- ⊙ La migraine qui résulte de l'ardeur de la chaleur et du réchauffement de l'air.
- ⊙ La migraine due à l'intensité du froid, la concentration des vapeurs dans la tête et sa non décomposition.
- ⊙ La migraine qu'engendre la veille et l'insomnie.
- ⊙ La pression exercée sur la tête et tout corps lourd qui y est posé.
- ⊙ Parler beaucoup cause la migraine car ceci amoindrit la force du cerveau.
- ⊙ L'intensité du mouvement et le sportif excessif.
- ⊙ Les symptômes psychologiques tels que : le souci et l'attristement, le chagrin et la hantise ainsi que les idées obscures.
- ⊙ La faim intolérable qui fait que les vapeurs, ne trouvant rien pour y diffuser leurs effets, se multiplient et remontent au cerveau, l'accablant d'une douleur cuisante.
- ⊙ L'enflure localisée dans la péritoine du cerveau de façon à ce que le souffrant ressentent qu'on lui assène des coups de marteau sur la tête.
- ⊙ La fièvre qui s'enflamme dans la tête, lui causant une douleur languissante. Et Allah est omniscient.
- ⊙ La cause de la migraine dite « *Chaqiqa* » qui attaque un côté de la tête remonte à la présence d'une matière entre les veines de la tête qui s'y produit ou qui y accède.

Le côté faible de la tête l'accueille.

Cette matière est vaporeuse ou bien consiste t'elle en une humeur chaude ou froide. Sa caractéristique est l'élancement des artères surtout sanguinaire.

Si on parvient à la normaliser par les bandages empêchant ainsi l'élancement, la douleur s'apaise sur le champ.

Abou Na'ima a mentionné dans le livre « La médecine du Prophète » que ce genre de migraine affectait le Prophète -*salla Allahu 'alayhi wa salam*-.

Il demeurait ainsi un ou deux jours, ne sortant guère.



Ce même livre rapporte d'après Ibn Abass : « **Le Prophète -salla Allahou 'alayhi wa salam-, nous a prononcé un discours alors que sa tête était bandée.** »

Dans le *Sahih* est indiqué que : « **Mohammed a dit alors qu'il endurait la maladie de sa mort : Oh, ma tête ! Et il bandait sa tête durant sa maladie.** »

Le bandage de la tête atténue la migraine dite (*Chaqiqqa*) ainsi que d'autres maux de tête.

Le remède de la migraine varie en fonction de son genre et de ses causes.

Certaines migraines sont traitées

- 🌿 par le vomissement,
- 🌿 d'autres par l'absorption de certains aliments,
- 🌿 par la sérénité et la quiétude,
- 🌿 par les compresses,
- 🌿 par le refroidissement,
- 🌿 par le réchauffement
- 🌿 ou enfin par l'évitement d'entendre les sons ou de percevoir les mouvements.

Le traitement de la migraine par le henné, conformément au hadith précité, est partiel et non total.

C'est la cure appropriée à l'un des genres de migraine.

La migraine qui résulte d'une chaleur ardente alors que toute matière nécessitant le vomissement est absente, pourra être sensiblement apaisée par le henné.

Pulvérisé et mélangé au vinaigre, il pallie la migraine s'il est frictionné sur le front. Le henné renferme une force concevable au nerf qui atténue ses douleurs lorsqu'il y est appliqué.

Ceci ne concerne pas exclusivement la tête mais tous les organes.

Le henné est préhenseur et resserre les organes.

Il allège la tumeur chaude et enflamme lorsqu'il y est appliqué.

Al-Boukhari -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- a rapporté dans son livre (l'histoire) de même que Abou Dawoud -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- dans son livre (*Al-Sounan*) que le Prophète a conseillé tout souffrant d'un mal à la tête et qui s'est plaint auprès de lui de s'appliquer des ventouses.

Il a de même recommandé à celui qui souffre d'un mal aux pieds de se teindre au henné.

At-Tirmidhi -*qu'Allah lui fasse Miséricorde*- a rapporté ces paroles de Salma Oum Rafi' -*qu'Allah l'agrée*-, servante du Prophète -*salla Allahou 'alayhi wa salam*- [a dit] : « **A chaque fois que le Prophète -salla Allahou 'alayhi wa salam- était atteint d'ulcère ou de panaris, il y appliquait le henné.** »

Le henné est froid au premier degré et sec au deuxième degré.



La force de l'arbre de henné et de ses branches est formée d'une force décomposée acquise à partir d'une essence liquide et modérément chaude et d'une force préhenseurs acquise à partir d'une essence terrestre et froide.

Parmi ses utilités, on cite qu'il est un décomposant qui pallie les brûlures.

Il contient une force correspondante eu nerf s'il y est appliqué.

Mâché, il est d'un effet bénéfique dans la lutte contre les ulcères de la bouche et les pustules qui apparaissent à la racine de la langue.

Il guérit l'aphte siégeant sur la muqueuse de la bouche des garçons.

Son utilisation en compresses remédie aux tumeurs chaudes et enflammées et exerce sur les abcès le même effet qu'exercice le sang dragon.

Si les fleurs sont mélangées à la cire clarifiée et à l'essence de roses, elles remédient aux douleurs du flanc.

Parmi ses traits spéciaux : si on en enduit sur la partie inférieure du pied d'un garçon manifestant les symptômes de la variole, le henné empêche ce mal d'atteindre les yeux.

Ceci est indubitablement correct et prouvé.

Les fleurs de henné déposées entre les plis des habits en laine les embaument et les préservent contre les mites.

Il préserve miraculeusement de la lèpre si on en boit durant quarante jours l'essence de son eau en raison de vingt portions par jour accompagnées de dix portions de sucre.

L'essence de ce breuvage est obtenue en laissant macérer les feuilles de henné dans de l'eau limpide submergeante puis en les essorant et les mettant à part.

En marge de ceci, on devra se nourrir de viande de mouton.

Il a été relaté qu'un homme dont les ongles des doigts de la main se sont fendillés a déclaré qu'il récompenserait toute personne capable de le guérir, mais en vain.

Une femme lui prescrit alors de boire le henné durant les dix jours mais il s'en abstint.

Il le macéra dans de l'eau et l'absorba.

Il s'en trouva rétabli et ses ongles reprirent leur belle forme.

Le henné appliqué en pâte sur les ongles, les embellit.

Mélangé au beurre et déposé en compresses sur les restes d'une tumeur chaude qui suinte une eau jaune, il lui est utile, de même qu'il remédie à la gale ulcérée et chronique de façon efficace.

Le henné laisse pousser les cheveux en les fortifiant et les embellissant et tonifie la tête.

Il traite les ampoules et les pustules accidentelles qui se manifestent dans les jambes, les pieds et le reste du corps.

Parmi les causes de la migraine :

- **Les cas de fièvre** : la migraine s'étend dans la tête entière.
- **La sinusite nasale** : la migraine frappe la partie antérieure de la tête, surtout le matin.
- **La tumeur cérébrale** : la migraine est profonde et interne permanente et croissante.
- **La faiblesse de la vue** : la migraine affecte la partie antérieure de la tête après avoir affaibli la vue.
- **L'augmentation de la tension artérielle** : la migraine atteint alors la partie postérieure de la tête.
- **La migraine neuralgique** : la migraine est alors partielle, s'active le matin et s'accompagne de vomissement.

Il existe plusieurs autres causes.

La cure de la migraine se fait par le traitement de sa cause provocatrice. Son lénifiant le plus utilisé pour l'apaiser temporairement est l'aspirine.

Source : La médecine Prophétique, Chapitre 14, Page 85.